

Entretien avec Andreas Faller, directeur de l'AGPI

## «Nous œuvrons activement pour le maintien et la promotion des pharmacies indépendantes»

Fondée le 26 août 2015, l'Association des groupements de pharmacies indépendantes (AGPI) réunit plus de 430 pharmacies. Le moment est venu de tirer un premier bilan et d'évoquer les perspectives de l'association avec son directeur, Andreas Faller.

*L'AGPI a fêté sa première année d'existence en août 2016.*

*Quel premier bilan dressez-vous?*

**Andreas Faller:** Notre travail suscite beaucoup d'intérêt, puisque le système de santé suisse ne comptait jusqu'ici aucune organisation défendant exclusivement les intérêts des pharmacies indépendantes. Seule l'association IFAK était active dans ce domaine et travaille maintenant à nos côtés en tant que membre fondateur de l'AGPI. Grâce à notre qualité de membre collectif de pharmaSuisse, depuis novembre 2015, et notre partenariat stratégique avec le Swiss Young Pharmacists Group (swissYPG), nous disposons d'ores et déjà d'un excellent réseau. Par ailleurs, la présence de représentants des groupements au sein de notre direction nous garantit en permanence un contact direct avec la base, ce qui nous permet de travailler au plus près du quotidien.

*Quels sont vos projets en cours?*

Nous travaillons actuellement sur deux projets concrets et assumons en outre un rôle actif en tant que membre collectif de pharmaSuisse. Le premier projet vise à soutenir et à promouvoir les pharmacies indépendantes et à assurer leur maintien. A cette fin, un groupe de travail composé d'éminents spécialistes, dont des pharmaciens expérimentés, élabore des mesures et des propositions concrètes pour de nouvelles activités et sources de revenu. Nous sommes également en train de mettre en place un réseau avec des communes et d'autres organisations agissant

dans le domaine des soins et de la prise en charge. Nous agissons sur trois niveaux: premièrement, nous voulons mener un travail d'information et de lobbying auprès du public, des communes et des autorités sur l'importance des pharmacies pour la médecine de premier recours, mais aussi pour d'éventuelles nouvelles tâches, qui pourront le cas échéant être assumées main dans la main avec les pouvoirs publics. Deuxièmement, nous entendons mettre sur pied une offre

«Les pharmacies indépendantes doivent montrer leur volonté de continuer à renforcer leur position face à la concurrence et à proposer une offre conforme aux besoins du marché de la santé»

de conseil pour les pharmaciens intéressés souhaitant améliorer la gestion de leur officine. J'insiste sur le fait que cette offre sera élaborée en concertation étroite avec les groupements, car nous voulons éviter à tout prix les doublons et la concurrence avec leurs propres offres. Enfin, nous prévoyons de développer de nouvelles pistes pour accroître le chiffre d'affaires des pharmacies et leur permettre d'offrir de nouvelles prestations, comme par exemple la coordination des soins et des tâches administratives pour les personnes âgées ou souffrant de handicap ou encore le télémonitoring.

*Et quel est plus précisément le deuxième projet?*

Il se consacre au maintien des pharmacies indépendantes, aux questions relatives à la succession et à l'acquisition de pharmacies. Nous sommes notamment en train de développer des services pour soutenir les jeunes professionnels qui souhaitent acquérir une pharmacie. A ce titre, nous sommes parvenus à mettre sur pied un partenariat stratégique avec le



Andreas Faller, directeur de l'AGPI: «Nos activités doivent conduire à un renforcement des pharmacies et à la concentration des forces, en aucun cas à une division.»

swissYPG, qui fédère quelque 200 jeunes pharmaciennes et pharmaciens. Nous avons donc une occasion unique de pouvoir développer, avec les successeurs potentiels, une offre qui répond à leurs besoins. Dans ce but, nous sommes en train d'élaborer une plateforme visant à rassembler les acheteurs et les vendeurs potentiels. Nous prévoyons aussi de mettre en place des prestations pour accompagner l'acquisition d'une pharmacie. Dans un deuxième temps, de telles prestations seront également offertes pour la gestion d'officine. A terme, notre objectif est de proposer toute une gamme de services fournis par des organisations neutres parmi lesquels chaque pharmacie pourra choisir ce dont elle a besoin. Cette plateforme devrait être opérationnelle d'ici le début de l'année prochaine.

*Quel rôle joue l'AGPI en tant que membre collectif de pharmaSuisse?*

En tant que membre collectif, nous plaçons l'accent sur les questions de tarifs et

de rémunération des prestations. Dès lors, nous sommes très heureux de disposer d'une représentation au sein de la délégation de pharmaSuisse chargée des négociations RBP.

### *Quelles sont vos revendications en la matière?*

Nous souhaitons renforcer le rôle des pharmacies indépendantes dans les soins médicaux de base, dans les soins coordonnés et dans la prise en charge. Cela implique de maintenir un réseau de pharmacies indépendantes couvrant tout le pays. Pour atteindre ces objectifs, il est primordial d'œuvrer pour une rémunération appropriée, juste, équitable et basée sur les prestations, en particulier pour les pharmacies indépendantes.

### *Comment sont vos relations avec pharmaSuisse?*

Nos activités doivent conduire à un renforcement des pharmacies et à la concentration des forces, en aucun cas à une division. C'est pourquoi nous avons mené des entretiens avec les responsables de pharmaSuisse et veillé à une coordination optimale de nos activités avant même la création de l'AGPI. Nous souhaitons éviter les doublons: nos activités doivent être complémentaires. Jusqu'ici, nous y sommes bien parvenus, et notre coopération est très constructive.

#### **Un nombre de membres stable**

Avec ses cinq groupements fondateurs – Direct-Care, Fortis Concept, PharmaRomandie, Pharmapower et TopPharm – et plus de 430 pharmacies membres, l'AGPI jouit depuis sa création d'une dimension et d'une représentativité certaines. Les autres membres fondateurs sont l'association IFAK et PharmaFocus AG.

Pour le moment, l'association préfère concentrer ses efforts sur les partenariats avec pharmaSuisse et swissYPG. Une croissance rapide de l'association ne figure dès lors pas parmi ses priorités, mais l'AGPI serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Elle est d'ailleurs en contact avec plusieurs officines intéressées.



### *Pour quelle raison accordez-vous autant d'importance au maintien d'un réseau dense de pharmacies indépendantes dans tout le pays?*

Les pharmacies jouent un rôle important pour l'accès de la population aux soins de santé. La qualité de l'approvisionnement en médicaments grâce aux pharmacies est essentielle – non seulement dans les milieux urbains, mais aussi dans les régions rurales, malgré la dispensation médicale et le commerce d'envoi postal. Vu l'augmentation des coûts de la santé et l'évolution démographique de notre société, les offres faciles d'accès gagneront en importance. Dans ce créneau, les pharmacies peuvent renforcer encore davantage leur position en assumant de nouvelles tâches, en développant de nouveaux services pour la population en marge de leur activité principale et en coopérant étroitement avec les communes et avec d'autres organisations du secteur de la santé. Grâce à la flexibilité et à la liberté d'entreprendre qui les caractérisent, les pharmacies indépendantes sont tout à fait prédestinées à remplir ce rôle.

### *L'augmentation du nombre de pharmacies de chaînes représente-t-elle un danger?*

Les chaînes de pharmacies sont nos concurrentes sur un marché compétitif, et nous les respectons. Mais nous mettons en avant les points forts des pharmacies indépendantes et nous nous concentrons sur les possibilités qu'offrent les avantages compétitifs qui en découlent. Toutefois, il importe que cette «lutte» puisse être menée à armes égales et qu'il n'y ait pas de distorsions de la concurrence, par exemple sous forme de limitations de l'assortiment, afin de protéger les intérêts des patients et des clients et d'exclure toute menace à leur sécurité.

### *Quels sont, selon vous, les atouts d'un pharmacien propriétaire par rapport à un responsable d'une pharmacie de chaîne?*

En tant que propriétaire, un pharmacien indépendant dispose d'une liberté d'entreprendre et d'une marge de manœuvre précieuses dans un environnement marqué par la concurrence. Il peut prendre des décisions indépendantes concernant son entreprise, répondre rapidement aux

besoins de sa clientèle et réagir à l'évolution du marché en adaptant ou en élargissant son offre. Par ailleurs, il entretient un contact étroit et direct avec sa clientèle, qu'il connaît bien souvent depuis des années. Ses clients lui sont donc très fidèles.

### *Enfin, êtes-vous optimiste pour les pharmacies indépendantes?*

Oui, je suis optimiste si nous parvenons à trouver suffisamment de spécialistes de la pharmacie disposés à reprendre des officines en tant qu'entrepreneurs indépendants et à en assurer la gestion. Par ailleurs, les conditions applicables aux tarifs et aux rémunérations devront être définies de manière à permettre la survie des pharmacies indépendantes. Enfin, les pharmacies indépendantes doivent également montrer leur volonté de continuer à renforcer leur position face à la concurrence et à proposer une offre conforme aux besoins du marché de la santé. Si nous atteignons ces trois objectifs, les pharmacies indépendantes joueront encore longtemps un rôle décisif pour la santé dans notre pays. ■

Interview: Thierry Philbet